

LA PÊCHE RÉCRÉATIVE EN MER EN FRANCE MÉTROPOLITAINE (ATLANTIQUE, MANCHE, MER DU NORD, MÉDITERRANÉE)

Résultats de l'enquête 2011-2013



Bien gérer les activités humaines et les ressources naturelles côtières nécessite de connaître de manière précise les interactions entre elles. A l'heure actuelle, la pêche professionnelle est relativement bien suivie, mais ce n'est pas le cas de la pêche récréative. En effet, cette activité est difficile à caractériser et à renseigner car elle renvoie le plus souvent à des pratiques nomades, dispersées et très hétérogènes, pour lesquelles les informations sont rares.

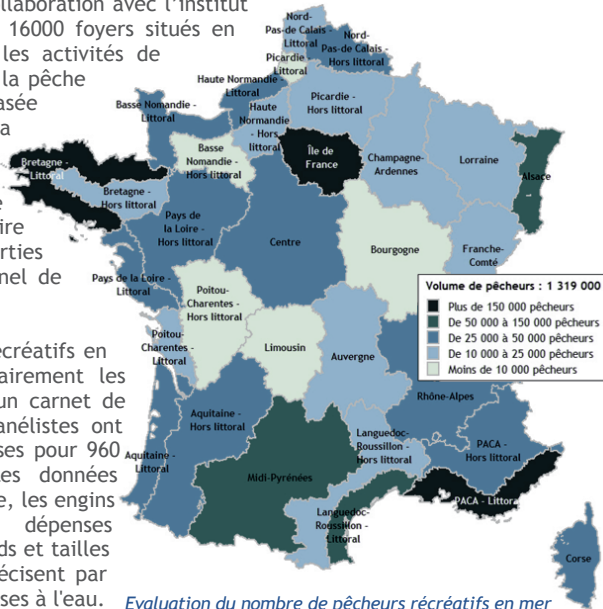
Quel est le but de cette étude ?

Mieux connaître les pêcheurs récréatifs en mer, leurs pratiques, et affiner l'estimation des captures

L'enquête téléphonique, réalisée en collaboration avec l'institut de sondage BVA, a permis d'interroger 16000 foyers situés en France métropolitaine. Ciblant toutes les activités de pêche récréative en mer (en dehors de la pêche à pied), cette enquête téléphonique, basée sur un échantillonnage aléatoire de la population française, offre une bonne représentativité de la communauté des pêcheurs récréatifs en mer. Elle ne permet cependant pas de décrire précisément les caractéristiques des sorties de pêche, d'où le recrutement d'un panel de pêcheurs.

Le panel est formé par des pêcheurs récréatifs en mer qui acceptent de décrire volontairement les caractéristiques de leurs sorties dans un carnet de pêche pendant une année. Les 181 panélistes ont permis d'obtenir des informations précises pour 960 sorties de pêche et 2852 prises. Les données collectées concernent les zones de pêche, les engins utilisés, le temps de pêche, les dépenses d'équipement ainsi que les nombres, poids et tailles des espèces pêchées. Les panélistes précisent par ailleurs si les prises sont gardées ou remises à l'eau.

Le couplage de l'enquête téléphonique et des données fournies par les panélistes est aujourd'hui la méthode considérée comme la plus robuste par la communauté scientifique, et les résultats de la présente enquête sont donc les plus fiables que nous ayons obtenus à ce jour. Pour autant, le niveau de précision des chiffres annoncés reste limité au regard de la taille de l'échantillon et de potentiels biais de déclaration. Ces chiffres doivent donc être considérés avec précaution.



Evaluation du nombre de pêcheurs récréatifs en mer

Pêcheur occasionnel ou régulier ?

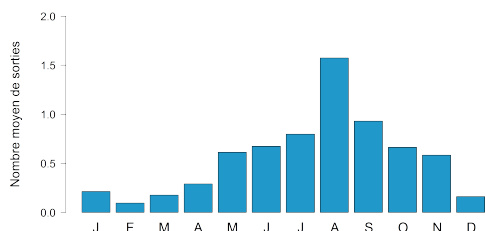
Nous considérons dans cette étude qu'un pêcheur effectuant entre 0 et 3 sorties annuelles de pêche en mer est un pêcheur dit "occasionnel". Un pêcheur est qualifié de "régulier" lorsqu'il effectue entre 4 et 15 sorties par an et de "très régulier" lorsqu'il réalise plus de 15 sorties de pêche au cours de l'année.



CARACTÉRISTIQUES DES SORTIES DE PÊCHE ET DES PÊCHEURS

La population de pêcheurs récréatifs est composée à 73% d'hommes et à 27% de femmes. Plus de la moitié des pêcheurs récréatifs ont entre 40 et 64 ans, et seulement 11% sont âgés de 65 ans ou plus.

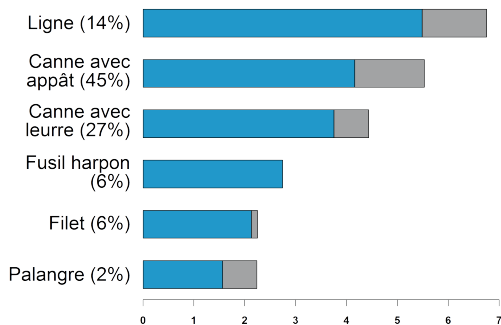
60% exercent une activité professionnelle, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (51% parmi la population âgée de 15 ans et plus). Les retraités représentent 20% des pêcheurs récréatifs.



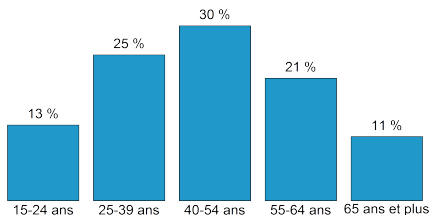
Nombre moyen de sorties de pêche récréative en mer par mois par pêcheur.

Les trajets moyens en voiture pour se rendre sur le lieu de pêche (pêche du bord) ou sur le port d'attache (pêche d'un bateau) sont similaires (environ 25 km aller-retour). De la même manière, du bord ou d'un bateau, les durées moyennes des temps de pêche sont comparables, de l'ordre de 3 heures.

Lors d'une sortie de pêche en bateau, le temps de navigation moyen est légèrement inférieur à 1 heure.

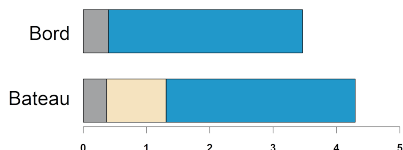


Nombre moyen de prises par sortie, par pêcheur et par engin (cumul bord/bateau). En bleu : prises gardées. En gris : prises remises à l'eau. (%) : pourcentage de pêcheurs utilisant cet engin.



Pyramide des âges de la population de pêcheurs récréatifs.

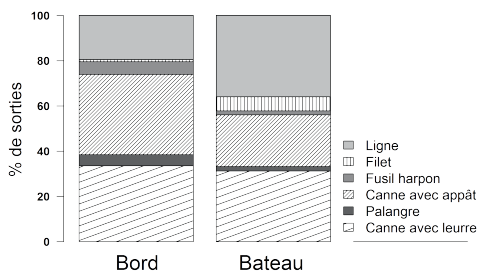
Les sorties de pêche s'effectuent le plus souvent pendant la saison estivale. En moyenne, 1,6 sorties sont observées au cours du mois d'août. En revanche, entre décembre et avril, le nombre de sorties baisse. Cela peut être expliqué par des conditions météorologiques défavorables et une accessibilité moindre du poisson en hiver.



Durée moyenne d'une sortie en heures, depuis le bord ou d'un bateau. En gris : temps de trajet (en voiture ; NB: 1km = 1min). En beige : temps de navigation (en bateau). En bleu : durée de la pêche.

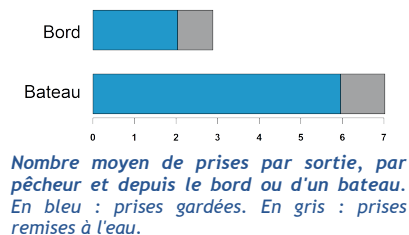
La ligne (ligne de traîne, ligne à la main...) et la canne à pêche avec appât ou leurre sont les engins permettant la capture du plus grand nombre de prises, en moyenne entre 5 et 7 par sortie. Environ 20% des prises sont remises à l'eau.

Les chasseurs sous marins capturent en moyenne un peu moins de 3 prises par sortie et la totalité de celles-ci est gardée. Les utilisateurs de filets et les palangres remontent en moyenne un peu plus de 2 prises par journée, et respectivement 5% et 18% sont remises à l'eau.

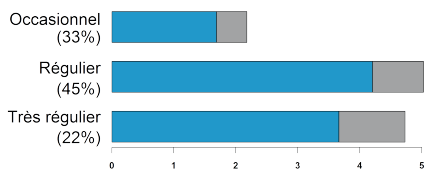


Représentativité de chaque engin dans les sorties de pêche depuis le bord ou depuis un bateau.

leurre sont dominantes (respectivement 36% et 33% des sorties). En revanche, depuis un bateau, la pêche à la ligne (ligne de traîne ou ligne à main) et la pêche à la canne avec leurre constituent les pratiques principales (respectivement 36% et 33% des sorties). La pêche au filet est principalement effectuée depuis un bateau et l'utilisation du fusil harpon se fait essentiellement du bord.



Nombre moyen de prises par sortie, par pêcheur et depuis le bord ou d'un bateau. En bleu : prises gardées. En gris : prises remises à l'eau.

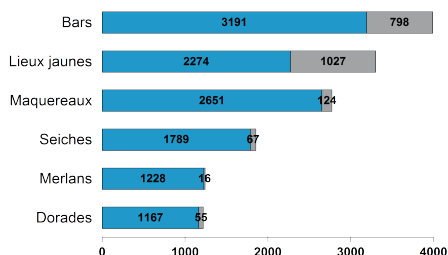


Nombre moyen de prises par sortie, par pêcheur et par fréquence de sortie. En bleu : prises gardées. En gris : prises remises à l'eau. (%) : pourcentage de pêcheurs appartenant à cette strate

En moyenne 7 prises (poissons, céphalopodes ou crustacés) par sortie sont réalisées depuis un bateau contre 2.9 du bord. 29% des captures du bord sont remises à l'eau contre 15% depuis un bateau.

Les pêcheurs occasionnels capturent en moyenne deux fois moins de poissons par sortie que les pêcheurs réguliers ou très réguliers. Par ailleurs la proportion de prises remises à l'eau est légèrement plus élevée parmi les pêcheurs très réguliers.

ESTIMATION DES CAPTURES



Estimation des captures annuelles totales en tonnes. En bleu : prises gardées. En gris : prises remises à l'eau.

L'espèce la plus capturée reste le bar. Les tonnages seraient de l'ordre de 3989 tonnes (+/- 2074 t). 3191 tonnes (+/- 1659 t) auraient été gardées, et environ 800 tonnes auraient été remises à l'eau.

La seconde espèce la plus capturée est le lieu jaune, avec une estimation totale de 3301 tonnes pêchées dont 2274 tonnes gardées. Les maquereaux, qui sont en première position des espèces les plus fréquemment pêchées en nombre de prises, sont en troisième position en tonnage (2775 tonnes pêchées). Les estimations de captures de seiches, merlans et dorades sont comprises entre 1000 et 2000 tonnes, avec très peu de prises remises à l'eau.

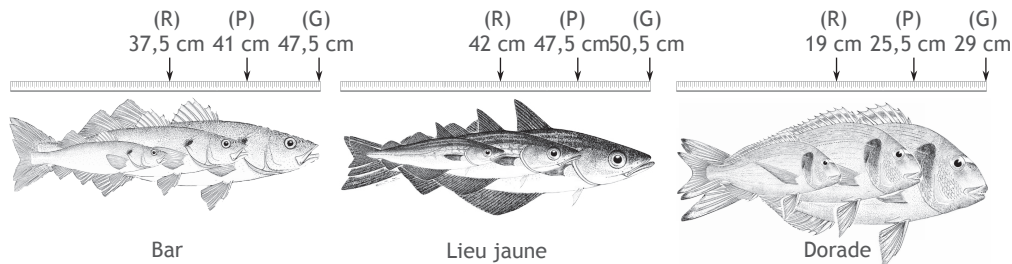
Par rapport à l'enquête conduite en 2009-2011, le suivi sur le bar a été étendu à toutes les espèces prélevées par les pêcheurs récréatifs en mer en dehors de la pêche à pied. Ainsi les captures totales de poissons, céphalopodes et crustacés par les pêcheurs récréatifs sont estimées en 2012 à environ 20400 tonnes, dont 15500 auraient été gardées. Cela représenterait 5% des prélèvements de la pêche professionnelle dont la production "pêche fraîche" est estimée en 2011 à 310000 tonnes (Source FranceAgriMer).

Les pêcheurs récréatifs prélèvent donc une quantité non-négligeable de poissons. Pour les espèces principales, notamment le bar et le lieu, ils semblent le faire de manière responsable, puisque la taille des poissons gardés est bien supérieure à la taille minimale légale de capture et que peu de poissons "sous taille" sont gardés.

ZOOM SUR LES PRINCIPALES ESPÈCES PÊCHÉES

La longueur moyenne des bars pêchés, tous engins confondus, est de 41 cm : 37,5 cm pour les bars remis à l'eau et 47,5 cm pour ceux gardés, soit plus de 5 cm au-dessus de la nouvelle taille légale de capture fixée en Manche et Atlantique (42 cm).

Les données issues du panel montrent également que la longueur moyenne des lieus jaunes capturés (47,5 cm) est bien supérieure à la taille réglementaire (30 cm en Manche et Atlantique). Les dorades pêchées font en moyenne plus de 25 cm, et l'on remarque une différence de 10 cm en moyenne entre les prises gardées (29 cm) et celles remises à l'eau (19 cm) pour cette espèce.

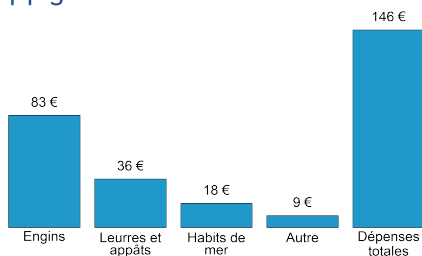


Longueur moyenne des prises pêchées (P), remises à l'eau (R) et gardées (G) (dessins : FAO).

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DES PÊCHEURS RÉCRÉATIFS

La pêche récréative représente un poids économique non négligeable. En effet, les dépenses totales d'équipement par pêcheur récréatif sont évaluées à 146€ par an en moyenne, dont 83€ pour les engins de pêche et 36€ pour les leurres et les appâts. Cela représenterait une dépense globale de près de 200m€.

Environ 25% des pêcheurs récréatifs possèdent une embarcation qu'ils utilisent pour la pêche en mer. Les dépenses concernant le bateau sont estimées autour de 1000€ par an en moyenne, dont la moitié pour le mouillage et la remorque, 30% pour l'entretien et 20% pour l'assurance. Cela représenterait ainsi une dépense globale de près de 330m€.



Dépenses moyennes d'équipement (hors navires) pour la pêche récréative, par pêcheur et par an.

Ces chiffres de dépenses d'équipement et de bateau, ne prenant pas en compte la pêche à pied, les dépenses de transport, de bouche et de logement, sont comparables à ceux obtenus en 2007.

Chiffres clés de la pêche récréative en mer

- 1 319 000 pêcheurs récréatifs en mer (hors pêche à pied)
- environ 9 millions de sorties de pêche par an
- 3 sorties sur 5 donnent lieu à la capture d'au moins 1 prise
- 20400 tonnes pêchées annuellement (dont 15500 tonnes gardées)

Nous souhaitons remercier sincèrement les pêcheurs ayant pris le temps de répondre à l'enquête téléphonique ainsi que les panélistes qui ont accepté, volontairement et bénévolement, de participer à cette étude, et le réseau Promopêche pour sa contribution.